

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ÉCOLE INSTITUT FAMILIAL



Nom Prénom



Classe

Chers parents,

Pour assurer à vos enfants une qualité d'apprentissage et de vie au sein de notre école primaire, l'équipe pédagogique vous présente ce règlement.

Celui-ci permettra de délimiter précisément les **Droits** et **Devoirs** de chacun, car il est plus facile pour l'ensemble de la Communauté éducative d'appliquer et faire respecter une règle de conduite si elle est connue de tous.

Le cadre est ainsi posé.

Parents et enfants sont informés de la sanction encourue si ce règlement n'était pas respecté.

Ce document sera lu et expliqué à votre enfant puis vous sera remis afin de le lire, en prendre connaissance et le signer.



L'équipe enseignante



Les horaires

Ils sont réguliers, établis en début d'année et communiqués aux parents dans la circulaire de rentrée.

Ils sont les suivants :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi
8 h 30 à 11 h 30 - 13 h 25 à 16 h 15

Mercredi
8 h 30 à 11 h 45

- ✓ L'accès dans les locaux de l'école n'est autorisé aux parents que pour les rendez-vous ou pour toutes les démarches administratives.
- ✓ L'accueil est assuré le matin à partir de 8 h 20 et 13 h 15 le midi.
- ✓ Les horaires de sorties sont 11 h 30-11 h 40 et 16 h 15-16 h 25 (11 h 45-11 h 55 le mercredi).
- ✓ La garderie ouvre le matin à partir de 7 h 30 et se termine à 18 h 30 le soir.

Sortie des enfants

- ✓ Parents et enfants doivent respecter les horaires et emprunter les lieux d'entrée et sortie officiels.
- ✓ Seuls les enfants munis d'une carte de sortie sont autorisés à sortir de l'établissement sans adulte.
- ✓ Les enseignants ne remettront les enfants qu'aux adultes autorisés sur la fiche de renseignements de rentrée et sur la carte de sortie de l'enfant sous présentation d'une pièce d'identité.
- ✓ La classe se terminant à 16 h 15 (ou 11 h 45 le mercredi), les enfants seront ensuite sur la cour de l'école primaire. Les parents pourront entrer à partir de 16 h 45 en semaine et 12 h le mercredi.
- ✓ À 11 h 30, les enfants ne déjeunant pas à la cantine sont à récupérer par la porte grise côté préfecture.
- ✓ Pour les suivis extérieurs, les enfants attendent à l'accueil.



Absences et retards

- ✓ Les retards sont préjudiciables pour l'enfant et le bon fonctionnement de la classe.
- ✓ Toute absence doit être excusée par un billet d'absence dans le cahier de liaison.
- ✓ Pour les absences supérieures à 5 jours, un certificat médical doit être fourni.
- ✓ 4 demi-journées non excusées peuvent faire l'objet d'un signalement auprès de l'inspection de l'Éducation Nationale.
- ✓ Toute absence doit être informée par téléphone ou par mail. Un billet d'absence sera à remplir pour un retour en classe.

Sécurité

- ✓ De 7 h 30 à 8 h 30 et de 13 h 15 à 13 h 25, les élèves entrent par la porte grise place Foch, face à la préfecture.
- ✓ À 16 h 45, les élèves restés seuls rejoignent obligatoirement la garderie ou il faudra aller les chercher (salles garderie ou dans la cour des primaires selon la météo).
- ✓ Seuls les parents autorisés peuvent entrer dans l'établissement par l'accueil sur présentation d'un justificatif.



Information aux familles

L'information est assurée par :

- ✓ Le cahier de liaison dans lequel sont regroupés les circulaires, messages, dates à retenir.
- ✓ Les parents doivent le consulter quotidiennement et signer toutes les communications faites par l'école.
- ✓ Votre compte EcoleDirecte.
- ✓ Le site internet de l'établissement vous donne des informations.
- ✓ Les affichages à la sortie.



Objets perdus - Vols

- ✓ L'établissement n'est pas responsable des objets perdus ou volés.
- ✓ Il est obligatoire de marquer le nom de votre enfant sur les vêtements et affaires personnelles.
- ✓ Il est plus que recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur à l'école.
- ✓ Il est formellement interdit d'apporter :
 - ✓ un téléphone portable
 - ✓ tout objet connecté
 - ✓ de l'argent
 - ✓ des jeux vidéo
 - ✓ tout objet dangereux pour soi et pour autrui, tranchants, etc.
- ✓ Les jeux traditionnels de cour de récréation sont autorisés.
- ✓ L'équipe enseignante se réserve le droit d'interdire des objets.
- ✓ Les vêtements oubliés sont déposés dans le couloir des CP.

Tenue, hygiène et santé à l'école

« J'ai le droit d'être respecté(e). » *

- ✓ Je me respecte et respecte les autres
- ✓ Je dois avoir une tenue propre, correcte et soignée
- ✓ J'ai les cheveux propres
- ✓ Je me lave les mains régulièrement

Pour une tenue correcte :

- ✓ Je ne porte pas :
 - de boucles d'oreilles pendantes
 - de pantalon troué
 - de jupe/short court
 - de déguisement
- ✓ Je ne me maquille pas
- ✓ Je n'ai pas les ongles vernis
- ✓ Je n'ai pas de chaussures à talons ou sans brides, ni claquettes

« J'ai le droit à la santé : faire du sport et avoir une alimentation suffisante et équilibrée. » *

- ✓ Je fais du sport
- ✓ J'ai le droit d'être en tenue de sport quand j'ai EPS
- ✓ Cette tenue doit être adaptée à l'activité et à la météo



- ✓ Je ne mange pas de chewing-gum, de sucettes et de bonbons à l'intérieur de l'Établissement (sauf lors des goûters d'anniversaires).

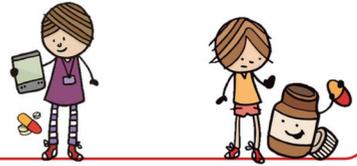


* « Convention internationale des droits de l'enfant » (CIDE), 1989

« J'ai le droit à la santé : j'ai le droit d'être protégé(e) des maladies, d'être soigné(e) » *

- ✓ Je préviens l'enseignant si j'ai des poux et j'effectue un traitement.
- ✓ Si j'ai un traitement médical à long terme ou temporaire, mes parents informent l'enseignant. Je prends mon traitement à la maison matin et soir. Aucun traitement ne sera administré à l'école sauf PAI.
- ✓ Une psychologue scolaire peut être sollicitée si l'enseignant et/ou famille juge qu'un entretien est nécessaire pour le bien-être de l'enfant.

- ✓ Pour mon PAI, je ne garde jamais de médicaments sur moi. Je les confie, avec l'ordonnance, à l'enseignant.

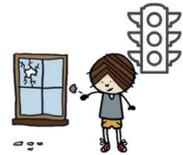


Utilisation des locaux, matériel collectif et cour de récréation

« J'ai le droit de jouer. » *

- ✓ Je sors en récréation et vais dans la cour.
- ✓ Je respecte le matériel de la cour de récréation et les espaces verts.
- ✓ Je respecte les vêtements des autres.
- ✓ Je respecte les zones de la cour.
- ✓ J'obéis à tous les adultes.
- ✓ Je range le matériel mis à disposition.

- ✓ Je ne retourne pas en classe durant la récréation.
- ✓ Je ne me promène pas dans les couloirs.
- ✓ Je respecte les autres (sans bagarre, sans moquerie et sans insulte).
- ✓ Je ne lance pas de cailloux ni d'objets dangereux.



* « Convention internationale des droits de l'enfant » (CIDE), 1989

« J'ai le droit d'être protégé(e). » *

✓ Je vais me ranger à l'endroit précisé par l'enseignant dès que la cloche sonne

✓ Je respecte le matériel

Je déjeune à la cantine :

✓ Je me déplace calmement et en rang jusqu'au restaurant scolaire

✓ Je reste calme en attendant mon tour

Je reste à la garderie :

✓ J'obéis aux éducateurs

✓ Je suis calme et discipliné

Jeux sur la cour :

✓ Je respecte les limites données.

✓ Je ne monte pas sur les tables.

✓ Je ne monte pas sur les rebords de fenêtres, les barrières.



« J'ai le droit de vivre dans un environnement sain. » *

✓ J'utilise les toilettes qui me sont réservées.

✓ Je laisse les toilettes propres et je tire la chasse d'eau.

✓ Je me lave les mains régulièrement.

Je prends mon goûter :

✓ Je jette mes papiers et épluchures dans les poubelles prévues à cet effet.

À la cantine :

✓ J'ai une attitude correcte, je respecte les lieux, la nourriture et débarrasse mon plateau.

✓ Je me lave les mains sans jouer avec l'eau.

✓ Je ne joue pas dans les toilettes.

✓ Je ne fais pas de boulettes avec le papier.



* « Convention internationale des droits de l'enfant » (CIDE), 1989

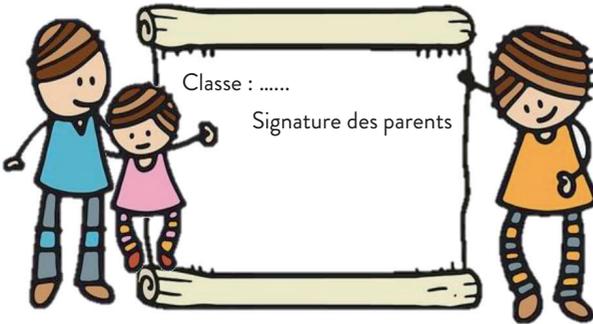
Manquement au règlement intérieur

Les enseignants et éducateurs se donnent la liberté de donner une sanction, réparation graduée et adaptée à l'/aux infraction(s) réalisée(s) par l'élève (billet de comportement, fiche de réflexion, exclusion temporaire, exclusion définitive...).

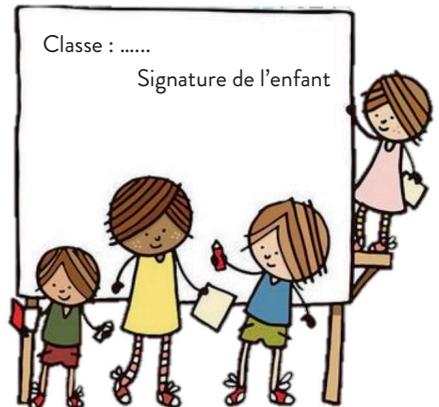
À l'école, les sanctions seront appliquées sous la responsabilité de l'enseignant, des éducateurs et de la direction.

Des élèves ayant un comportement inapproprié à répétition à la cantine ou à la garderie peuvent se faire exclure temporairement ou définitivement de cette prise en charge.

Année scolaire 20.....-20.....



Année scolaire 20.....-20.....



Ce règlement doit rester dans le cahier de correspondance de votre enfant.

1

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Visa enseignant

2

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Visa enseignant

3

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Visa enseignant

4

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Visa enseignant

ABSENCE 1

Nom Prénom

Classe

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Signature du représentant légal

ABSENCE 2

Nom Prénom

Classe

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Signature du représentant légal

ABSENCE 3

Nom Prénom

Classe

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Signature du représentant légal

ABSENCE 4

Nom Prénom

Classe

Absent(e) du au

Absent(e) le

Motif :

.....

.....

Signature du représentant légal

5

Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Visa enseignant

ABSENCE 5

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Signature du représentant légal

6

Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Visa enseignant

ABSENCE 6

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Signature du représentant légal

7

Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Visa enseignant

ABSENCE 7

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Signature du représentant légal

8

Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Visa enseignant

ABSENCE 8

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au.....
Absent(e) le
Motif :

Signature du représentant légal

9

Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Visa enseignant

ABSENCE 9

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Signature du représentant légal

10

Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Visa enseignant

ABSENCE 10

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Signature du représentant légal

11

Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Visa enseignant

ABSENCE 11

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Signature du représentant légal

12

Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Visa enseignant

ABSENCE 12

Nom Prénom
Classe
Absent(e) du au
Absent(e) le
Motif :
.....
.....

Signature du représentant légal

Réalisation

SIREN 381 294 677
R.C.S. Toulouse

Siège Social

5, chemin du Pont de Bois - Quint-Fonsegrives
B.P. 13249 - 31132 BALMA Cedex
05 61 24 68 69 - diagramme@diagramme31.com
www.diagramme31.com

Agence Rhône Alpes
27, rue Maurice Flandin
69003 LYON
04 72 68 10 98

Agence La Réunion
Appt 5 - 14, rue Mgr Félix Maunier
97434 SAINT GILLES LES BAINS
0262 24 78 60

